

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 8 (1887)

Heft: 4

Artikel: Coup d'oeil sur la marche de la civilisation en Afrique : (suite voy. p. 88)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'explorateur Johnston, vice-consul britannique au Cameroun, a été enlevé par des indigènes pendant une exploration qu'il faisait, au commencement de février, en canot, sur le Rio del Rey. Dès que le fait a été connu, le *Rifleman*, de la marine britannique, en station à Fernando-Pô, a été mandé au Calabar, afin de prendre les instructions du consul général. Après avoir conféré avec M. Hewett, le capitaine est immédiatement parti pour la région où M. Johnston est retenu prisonnier.

Le protectorat anglais à la Côte d'Or a été étendu au petit territoire de Krikor, d'une longueur de 30 kilom. sur une largeur de 10 kilom., à l'est du Volta, entre Awonath et Affoo qui étaient déjà sous la protection de l'Angleterre. — Le royaume de Sefwhi, près de l'État indépendant du Gaman, sur la frontière N.-O. du protectorat, a été également annexé à la colonie britannique.

Une dépêche du Sénégal, du 27 février, annonce l'arrivée dans cette colonie de l'explorateur espagnol Sorela Tajardo, qui se propose de traverser, en deux ans, l'Afrique dans sa plus grande largeur, de la côte occidentale à la côte orientale.

COUP D'ŒIL SUR LA MARCHÉ DE LA CIVILISATION EN AFRIQUE

(Suite. Voy. p. 88.)

Depuis quelques années le gouvernement portugais s'efforce d'améliorer ses possessions de l'Afrique occidentale, particulièrement sa colonie d'Angola, qu'il veut transformer en colonie agricole et commerciale. La fertilité du sol, la navigabilité des rivières, l'abondance de l'eau potable, la salubrité du climat à une certaine distance des côtes, permettent d'espérer de bons résultats d'une colonisation bien dirigée. La concession accordée en 1881 aux Boers, émigrés du Transvaal après l'annexion de ce pays par l'Angleterre, a été l'origine de la colonie de San-Januario, près de Humpata, au sud de la province de Mossamédès, où les colons ont obtenu des cultures rémunératrices par les travaux d'irrigation qu'ils ont entrepris. Lors de la visite que leur firent, en 1883, lord Mayo et le naturaliste H.-H. Johnston, ceux-ci trouvèrent la colonie déjà très prospère, grâce au climat salubre du plateau, la température demeurant la même à peu près toute l'année. Récemment, M. A. de Dewitz, qui l'a visitée, a constaté que les établissements dans cette région se sont développés. Les colons transportent les produits de l'intérieur et de leur chasse à Mossamédès, d'où ils rapportent les marchandises européennes.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous disions il y a peu de temps de la station fondée à Huilla, plus au nord, par le P. Duparquet (voy.

p. 12). Indépendamment de la transformation opérée dans l'aspect du pays par les cultures, les plantations d'arbres, les ateliers et le collège où les élèves apprennent à travailler le fer et le bois et où ils reçoivent l'instruction ordinaire, Huilla a vu s'établir, par les soins des missionnaires, une station météorologique pour laquelle le gouvernement portugais a fourni les instruments nécessaires. Les observations qui y sont faites régulièrement, comparées à celles des stations plus anciennes de Loanda et de San-Salvador, fourniront d'utiles données. Du Bihé, par Benguela, les relations avec l'Europe et l'Amérique deviennent plus fréquentes, par le fait de la présence des missionnaires américains à Bailounda et au Bihé. Si leurs établissements ont été un moment menacés par suite des intrigues d'un négociant portugais, l'intervention de l'autorité a fait comprendre que le principe de la liberté religieuse serait respecté dans la colonie portugaise comme dans tout le bassin du Congo. Dès lors le missionnaire Arnot a pu s'avancer au NE. du Bihé, et les lettres que nous publions de M. Héli Châtelain montrent les progrès que fait la mission de l'évêque Taylor sur la ligne de Loanda à Malangé.

Par suite d'une convention récente entre l'Allemagne et le Portugal, qui reconnaît à ce dernier le droit d'exercer son influence au nord de la ligne allant de la deuxième cataracte du Cunéné, par 14°, 15' long. est, au Coubango, à Andara, et jusqu'aux rapides de Cetimo, sur le cours supérieur du Zambèze, il est à croire que l'activité déployée par le gouvernement portugais dans la partie méridionale de la colonie d'Angola s'étendra au delà des limites orientales de celle-ci, au travers du plateau que nous ont fait connaître les explorations de Serpa Sinto, de Capello et d'Ivens, plateau abondamment arrosé par les nombreux affluents de la rive droite du Zambèze ; et si, un jour, les établissements missionnaires de MM. Coillard et Jeanmairet se trouvent à la limite de la zone des intérêts portugais, nous pouvons croire que ce voisinage leur procurera des ressources, bien difficiles à obtenir maintenant à travers les territoires be-chuana et le désert de Kalahari. Aujourd'hui déjà, des communications sont établies entre la côte occidentale et Lialui, sur le Zambèze, et tout récemment M. Coillard exprimait son intention, pour le cas où il lui serait accordé de pouvoir venir se reposer quelque temps en Europe, de gagner Mossamédès ou Benguela, au lieu de retraverser toute l'Afrique australe de Lialui à Capetown.

De Mossamédès à la frontière orientale, il existe une route fréquentée par les wagons des Boers de San-Januario. Il en est de même entre

Benguéla et Bihé, et il est probable que l'autorité portugaise prolongera celle-ci vers l'est à mesure que son influence s'étendra dans cette direction. Au nord de la colonie, le chemin de fer de Loanda à Ambaca est commencé; les travaux subissent les lenteurs inévitables dans les entreprises où le labeur des noirs est réclamé; mais ils ne s'en poursuivent pas moins. C'est de bon augure, nous voulons l'espérer, pour la ligne prochaine qui longera les cataractes du Congo. En attendant, Loanda bénéficie déjà d'un réseau téléphonique; le câble sous-marin la relie à l'Europe; une ligne de steamers fait régulièrement le service d'Oporto à Mossamédès, en touchant à Lisbonne, Madère, Saint-Thomas, Loanda, Novo-Rodondo et Benguéla. Il lui manque de l'eau potable, mais bientôt elle en sera abondamment pourvue par les travaux que l'on fait pour amener les eaux du Bengo. Les anciennes stations sur la route de Dondo et de Malangé sont peu à peu rétablies par le gouvernement, qui en crée de nouvelles sur les points d'une utilité incontestable pour le commerce. Le nouveau district du Congo, reconnu au Portugal après la Conférence africaine de Berlin, s'organise, et les stations de San-Salvador, Cacongo, Ambrizette et Cabinda, voient s'élever les bâtiments destinés aux administrateurs portugais. Le Portugal comprend toujours mieux qu'en présence de l'activité déployée par tous les États européens possesseurs de colonies à la côte occidentale d'Afrique, il ne peut plus laisser ses possessions de cette région dans l'état stationnaire où elles étaient demeurées si longtemps, et il y a lieu d'espérer que les progrès acquis dans ces dernières années sont un gage de progrès plus marqués encore dans un prochain avenir.

Sur aucun des points de l'Afrique dont nous avons parlé jusqu'à présent, la marche de la civilisation n'a été aussi rapide que dans le bassin devenu le territoire de l'État indépendant du Congo. Dix ans à peine nous séparent du moment où Stanley atteignait la côte occidentale, après avoir descendu le grand fleuve dans tout son cours moyen, et déjà toute une flottille de vapeurs, appartenant à l'administration de l'État libre, à celle du Congo français, à plusieurs sociétés missionnaires ou à des maisons de commerce, circulent sur l'artère principale et sur le vaste réseau que forment ses puissants affluents. La reconnaissance de ces embranchements se poursuit avec une telle rapidité, que presque chaque courrier nous apporte l'annonce d'une découverte et que les cartographes sont fort embarrassés pour tenir leurs publications à jour.

A l'heure actuelle, le résultat principal des reconnaissances, au sud,

est la constatation d'une voie navigable, en ligne à peu près directe, du Stanley-Pool vers l'est, par le Kassai, le Sankourou et le Lomami, sur une longueur de 1600 kilom., jusqu'à dix jours de marche de Nyangoué. Au nord, pour le moment, l'affluent reconnu sur le plus grand parcours est l'Oubandji, remonté par Grenfell jusqu'au $4^{\circ}, 30'$, à 200 kilom. seulement du point atteint par Junker en descendant l'Ouellé, et vraisemblablement la voie fluviale par laquelle finiront par s'établir les communications entre le Congo et le Soudan. Nous disons vraisemblablement, car l'expédition avec laquelle Stanley remonte actuellement le Congo pour chercher à pénétrer jusqu'à Wadelai, où se trouve Émin pacha, servira peut-être à découvrir une voie plus courte encore, soit par le Congo moyen, la Loika et la Népoko, soit par le Congo supérieur, en amont des chutes de Stanley, le Mwoutan Nzigué et le lac Albert. L'Arabe Tipo-Tipo, qui navigue avec lui et qui, depuis dix ans, exploite la région dont Nyangoué est le centre, connaît sans doute mieux qu'il n'a voulu le dire jusqu'ici les routes qui mènent vers le NE., et il ne serait pas impossible que l'offre de certains avantages matériels l'engageât à révéler son secret à Stanley.

A mesure que la reconnaissance des voies fluviales se poursuit, les stations établies sur des terrains concédés par traités avec les chefs indigènes, se multiplient, soit le long du fleuve, soit sur les bords de ses affluents. Sans doute, au début du mouvement qui a suivi la découverte de Stanley, il en a été créé qui ont dû plus tard être abandonnées, soit que l'emplacement fût reconnu défectueux, soit que le nombre en fût trop considérable pour le personnel dont on disposait ; on comprit qu'elles n'étaient pas indispensables. On a conservé les plus nécessaires, et on en a créé de nouvelles sur des points plus favorables, au milieu de populations plus denses, plus pacifiques. Celle des chutes de Stanley a été délaissée à la suite d'une attaque des Arabes, mais il est probable que l'arrivée de Tipo-Tipo avec Stanley, sur le haut fleuve, en facilitera le rétablissement. C'est pendant son absence de Nyangoué qu'elle a été attaquée, et l'on peut croire que s'il se fût trouvé là cette agression eût été évitée. Quoi qu'il en soit, une autre station prospère au confluent de la Louloua et du Sankourou, et celle de Muquengué doit avoir acquis déjà un certain développement. Les stations missionnaires sur les deux rives du fleuve ont servi jusqu'ici de base à des travaux de reconnaissance à l'intérieur, mais elles sont aussi des centres d'instruction pour l'enfance et la jeunesse indigènes. Dans la mission romaine, les travaux manuels alternent avec l'enseignement proprement dit ; dans les mis-

sions anglaise et américaine, l'instruction domine presque exclusivement ; en revanche, les agents de la mission travaillent à acquérir la connaissance des langues des différentes tribus au milieu desquelles ils sont établis, à les mettre par écrit, à rédiger des vocabulaires, des grammaires, des livres d'école.

Autour des différentes stations, les terrains les meilleurs ont été choisis pour y cultiver les légumes d'Europe nécessaires à l'alimentation du personnel. Là où la végétation l'a permis, des troupeaux de bestiaux ont été installés, afin d'avoir le lait et la viande auxquels les blancs sont accoutumés. Généralement les essais d'acclimatation ont réussi.

Toutes les stations, soit celles de l'État indépendant et du Congo français, soit celles des sociétés missionnaires, ou celles des factoreries déjà établies sur le Congo moyen, sont devenues les foyers d'un commerce très actif. A ce propos, qu'il nous soit permis de citer ce que Sir Francis de Winton, naguère encore administrateur général de l'État du Congo en remplacement de Stanley, disait, en janvier dernier, à la Société de géographie d'Édimbourg, sur la passion des indigènes pour le commerce. « Les noirs sont des trafiquants nés ; ils aiment le commerce pour le commerce même ; leur plus grand plaisir, — je pourrais dire leur seule occupation, — est de fréquenter les lieux de marché. Ceux-ci sont une institution établie dans tout le pays. On choisit généralement pour cela un endroit central, où les arbres offrent un peu d'ombre, et le marché s'y tient tous les quatre jours. Beaucoup d'indigènes trafiquants se rendent de l'un à l'autre, ce qu'ils peuvent faire facilement, les emplacements n'étant guère qu'à un jour de distance les uns des autres. Un marché en grande activité fournit un spectacle très animé. Les dames noires, parées de leurs plus beaux mouchoirs et de leurs verroteries les plus fines, y trouvent souvent un mari. Les chefs s'y pavanent dans leurs vêtements de parade ; il s'élève des querelles ; des défis sont échangés ; après une guerre entre deux villages, le lieu de marché devient la salle de conférence où est négocié le traité de paix. Si l'on veut étudier le caractère des natifs, aucun endroit n'est plus favorable pour bien apprendre à les connaître. » La quantité considérable d'ivoire accumulé pendant des siècles au centre de l'Afrique, les produits végétaux, gomme, orseille, huile, caoutchouc, etc., font dire à Sir Francis de Winton que, si l'on apporte aux entreprises commerciales, dans cette partie du continent, la même énergie et la même persévérance qui ont été déployées sur d'autres points, et si l'on construit un chemin de fer pour mettre en communication le cours inférieur

du fleuve avec Stanley-Pool, l'avenir commercial de cette région est assuré. La question du chemin de fer est à l'étude, et l'on peut espérer qu'elle sera résolue affirmativement. Une fois le commerce régulièrement établi entre l'Europe et l'Afrique centrale, les Arabes trafiquants d'ivoire et d'esclaves devront renoncer à leurs razzias pour se procurer ces deux objets de trafic, et s'adonner à un commerce avouable.

Il est vrai que, depuis la descente du Congo par Stanley en 1877, ils se sont avancés vers l'ouest et ont entre autres donné une grande extension à leurs établissements entre les chutes de Stanley et Nyangoué. Le voyageur Gleerup y a trouvé l'année dernière des stations arabes, grandes et petites, où les trafiquants rassemblent l'ivoire et les esclaves. Nyangoué s'est considérablement accru ; Kasongo, que Livingstone indique comme un petit village, a aujourd'hui 8000 habitants. Près de ces deux villes, les Arabes élèvent de grands troupeaux de bestiaux. Le long de la route qui mène au Tanganyika, ils ont plusieurs stations où des femmes esclaves cultivent la terre. Dix caravanes parcourent aujourd'hui la route qui, auparavant n'en voyait qu'une annuellement. Gleerup en a souvent rencontré, et dit qu'il n'était pas rare d'en voir camper ensemble deux ou trois comptant plus de mille personnes. Mais, avec les établissements allemands à l'est et l'État du Congo à l'ouest, tenus, par les stipulations de l'Acte général de Berlin, à faire ensorte que leurs territoires ne servent ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, à employer tous les moyens en leur pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent, on peut espérer voir ce mal disparaître promptement.

Le développement pris par les factoreries dans le bas fleuve depuis six ans permet de prévoir celui auquel atteindra le commerce. Le nombre des établissements commerciaux européens a plus que quadruplé. Il en a été créé sur tous les points qui offraient des avantages rémunérateurs, d'où il est résulté que les indigènes ont appris à répondre à l'augmentation de la demande par un apport plus abondant de leurs produits ; d'autre part, pour satisfaire aux besoins croissants des compagnies commerciales hollandaises, anglaises, françaises, belges, les communications à vapeur de l'Europe avec l'embouchure du Congo se sont multipliées. Il y a trois ans, Stanley pouvait déjà constater qu'en 1883 il avait été importé au Congo pour plus de vingt millions de francs de marchandises européennes, et qu'il en avait été exporté pour plus de quarante-six millions de produits du pays. De Liverpool, de Hambourg, de Lisbonne, de Rotterdam, d'Anvers, partent régulièrement

des steamers pour l'embouchure du Congo. Les lignes se multiplient, le service s'accélère, et les prix de transport pour personnes et marchandises diminuent à mesure que la concurrence augmente.

Nous ne pouvons pas entrer dans les détails de l'histoire de la fondation de l'État indépendant du Congo, non plus que recommencer l'exposé des principes placés à la base de son administration. Nous en avons longuement parlé dans nos articles sur la Conférence africaine de Berlin¹. Qu'il nous suffise de dire que la constitution de cet État a déjà fourni un appui précieux au développement de la civilisation dans cette partie de l'Afrique centrale. Il entretient des rapports avec la plupart des États civilisés. Les principes de liberté de navigation et de commerce, d'enseignement, de conscience, de culte, sont scrupuleusement respectés par les administrateurs; des règlements simples, mais suffisants déterminent les conditions de l'état civil ainsi que les rapports de droit civil; des magistrats sont chargés de les faire observer, et d'appliquer les peines édictées en vue des délits et des crimes. L'État du Congo a été admis dans l'Union postale internationale et le service des postes y est organisé, ses stations bénéficient du câble sous-marin, du téléphone, bientôt même de la lumière électrique. Un sanitarium a été installé à Boma dans de bonnes conditions, ainsi qu'un observatoire météorologique. Témoins des avantages de la civilisation qui leur est apportée, les indigènes, dominés par la supériorité incontestable des blancs, déposent leurs préventions naturelles à l'égard des descendants de leurs anciens oppresseurs; le spectacle des stations missionnaires les prépare, indépendamment de toute instruction spéciale, à l'idée des avantages de la monogamie sur la polygamie, du travail libre sur le travail servile, et peu à peu les amène à une vie de famille basée sur la monogamie, ainsi qu'à des relations sociales fondées sur la justice et l'équité. Nous ne doutons pas que même chez les indigènes du Congo équatorial, chez lesquels les agents de l'État indépendant et les missionnaires Comber et Grenfell ont constaté l'existence de sacrifices humains, les mœurs ne s'adoucissent, et que cette coutume ne disparaisse de là, comme elle a déjà disparu de nombreux points de l'Afrique.

Dans le Congo français, l'attention de S. de Brazza ne s'est pas concentrée sur l'étude physique du pays. Avec une intelligence très nette des avantages que les territoires situés entre le Gabon et le Congo pouvaient offrir à la France, il a compris que là aussi la première chose

¹ Voy. VI^me année, p. 16-24, 75-83, 120-138.

à faire c'était d'établir des stations qui devinssent des centres de commerce et des refuges pour les esclaves, afin que les indigènes eussent, pour ainsi dire, une preuve tangible des sentiments d'humanité avec lesquels les nouveaux venus arrivaient au milieu d'eux. Sous les auspices du Comité français de l'Association internationale, et avec l'aide pécuniaire de celle-ci, de Brazza fonda ses premières stations sur l'Ogôoué et sur le Congo. Puis, lorsque le Comité français eut fait remise de son œuvre au gouvernement de la république, il étendit le réseau de ses stations à la vallée du Niari-Quillou, où ne tardèrent pas à s'établir aussi les agents de Stanley. Peu s'en fallut qu'un conflit ne survînt entre les directeurs des deux entreprises ; mais les négociations entamées en vue de la Conférence de Berlin et les décisions auxquelles elles aboutirent levèrent les difficultés. En échange des droits qui lui avaient été concédés par le roi Makoko sur la rive gauche du Stanley-Pool, la France reçut toutes les stations fondées par Stanley dans la vallée du Niari-Quillou, dont la possession lui fut positivement reconnue.

Toutefois, le progrès de la civilisation sur ce point consiste moins dans le fait de l'occupation du vaste territoire désigné aujourd'hui sous le nom de Congo français, que dans les relations établies par S. de Brazza et ses auxiliaires avec les indigènes des bords de l'Ogôoué et de l'Alima. Très opposés, il y a une dizaine d'années, à toute immixtion étrangère et très jaloux de leur monopole pour le trafic fluvial, dont chaque peuplade s'appropriait exclusivement une section, ils se sont laissés persuader qu'ils trouveraient leur avantage à nouer des relations avec les Européens, et à renoncer à leurs prétentions exclusives, pour favoriser le commerce direct entre l'Océan et le cours moyen du Congo, par les vallées de l'Ogôoué et l'Alima. Gagnés par la générosité de caractère de S. de Brazza, ils sont devenus ses fidèles porteurs et payeurs. Même les Pahouins, naguère encore cannibales, même les farouches Ba-Fourous qui, en 1875, l'avaient accueilli à coups de fusils et, encore en 1881, lui avaient refusé le droit de passage, sont maintenant ses amis. Un apport considérable de marchandises d'Europe a éveillé chez eux des besoins qui pour nous sont de première nécessité, mais dont jusque-là ils n'avaient pas l'idée ; et, pour avoir de quoi faire des échanges avec les blancs, ils se sont mis à faire produire à leur culture, à leur chasse, à leur pêche, plus qu'ils n'en retiraient auparavant. Nous ne répéterons pas ici ce que nous écrivions le mois passé, touchant les soins pris par S. de Brazza, avant de retourner dans la colonie dont il est maintenant le commissaire général, pour que les fabricants fran-

çais ne fournissent aux indigènes que des marchandises de qualité supérieure, afin de pouvoir soutenir la concurrence avec les factoreries anglaises et allemandes, et des marchandises qui répondissent aux goûts des populations dont l'administration lui est confiée. Mais nous dirons qu'il n'a pas songé seulement au développement des relations commerciales. La question de la culture intellectuelle, morale et religieuse des tribus répandues sur son territoire l'a aussi préoccupé. Des missions romaine et américaine sont déjà installées sur l'Ogôoué ; le P. Augouard en a également établi une sur la rive droite du Stanley-Pool, en territoire français, et il compte en créer en amont. S. de Brazza a pensé que l'étendue de sa colonie réclamait le concours de plusieurs missions, et il a fait au Comité des missions évangéliques de Paris des ouvertures, avec promesse que les missionnaires qu'enverrait celui-ci seraient traités avec tous les égards dus à leur titre de serviteurs de Dieu, jouissant d'une liberté complète d'enseignement et de conscience. Le Comité de Paris, estimant qu'il est du devoir de l'église protestante de France de contribuer au relèvement des indigènes de la nouvelle colonie française, a fait un appel d'argent pour pouvoir répondre à l'invitation de S. de Brazza et fonder des stations missionnaires au Congo français, sans nuire aux œuvres qu'il poursuit déjà au Le-Souto et au Sénégal.

Indépendamment du développement moral auquel pourront parvenir les indigènes, c'est déjà beaucoup de pouvoir constater, comme le faisait S. de Brazza, il y a une année, dans sa conférence à la Sorbonne, que les natifs des diverses tribus Adoumas, Okandas, Apingis, Okotas, Bangoués, etc., au nombre de 7000 environ, employés annuellement par les agents des stations françaises, perdent, au contact des Européens, les défauts de leur sauvagerie primitive, et se forment progressivement à l'école du travail et du devoir. Il y a douze ans, le seul commerce du haut Ogôoué était la traite des esclaves ; le chiffre total du commerce du Gabon atteignait à peine deux millions ; aujourd'hui, un commerce licite a remplacé l'ancien trafic, et le chiffre des transactions atteint environ quatorze millions de francs. La nomination de S. de Brazza aux fonctions de commissaire général du Congo français est une garantie que l'œuvre qu'il a préparée pendant dix années, par la patience et la douceur, sera poursuivie dans le même esprit, et, quant aux relations de cette colonie avec l'État indépendant du Congo, on ne peut douter que, sous son administration, elles ne demeurent aussi bonnes que l'année dernière où, voyant entrer ces deux immenses contrées dans le concert des États civilisés, il disait : « L'État indépendant du Congo,

voisin du Congo français, relève nominale-ment du souverain d'un royaume avec lequel la France entretient les meilleures relations ; elles seront certainement les mêmes sur les rives du Congo, si les nobles vues auxquelles le nouvel État libre doit ses origines, continuent à présider à son développement. »

(*A suivre*).

CORRESPONDANCE

Lettre du Zambèze de M. D. Jeanmairat.

Seshéké, 13 décembre 1886.

Cher Monsieur,

Que devez-vous penser de mon long silence ? La dernière poste m'a pris au dépourvu ; je n'avais qu'un seul jour pour penser à mes commandes et tracer quelques lignes à la hâte. Du reste, à cette époque, je n'avais rien à vous apprendre, et je ne me suis privé que du plaisir de passer un moment avec vous.

Aujourd'hui, je vais reprendre la suite des événements. Au commencement d'août, nous avons vu arriver le nouveau Morantsiane, Kaboukou, avec nos chefs de retour de la Vallée.

Kaboukou est un neveu du roi et un fils de Mokuæ, sœur du roi. C'est un adolescent de petite taille, un enfant dans toute sa manière d'être¹. Nous espé- rions que son influence changerait l'état des choses à Seshéké, il n'en a rien été ; il était trop jeune pour ne pas suivre le courant imprimé par les Tahalima et les Ratau.

Les choses sont donc encore dans l'état où je vous les ai décrites, c'est-à-dire que nous n'avons d'autre sécurité que celle que nous assure notre titre de servi- teurs de Dieu. Quant aux dispositions des indigènes à l'égard de notre enseigne- ment, elles sont peu empressées. Un seul fait nous a réjouis : la présence des femmes à nos services, ce qui n'avait jamais eu lieu auparavant. Outre l'école, notre travail devra surtout consister dans l'évangélisation, non pas tant de Seshéké que des nombreux villages environnants. S'il y avait une loi dans le pays, notre travail serait bien facilité ; mais trop souvent des vols et des difficultés avec nos ouvriers absorbent presque tout notre temps et me permettent rarement de faire un voyage sans que j'emporte avec moi de vives inquiétudes.

A l'arrivée du jeune chef, nous avons assisté, de la station, aux cérémonies religieuses de ce peuple. Il s'agissait de choisir, avec Kaboukou, l'emplacement du nouveau village qui deviendrait sa résidence ; le sort est tombé sur l'ancien. Il fallait en outre se rendre propice les ancêtres. Aussi voyions-nous chaque matin une longue file de gens longer la lisière de la forêt où se trouvent plusieurs tom-

¹ Il a pourtant une vingtaine d'années.